



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 12/2015

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.69.30.18.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

A Savoir : Durant la période des fêtes votre mairie sera ouverte aux horaires habituels. Cette dernière sera également ouverte le jeudi 31/12/2015 de 10h à 12h afin d'assurer une permanence pour les dernières inscriptions sur liste électorale.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

RÉVISION TRADITIONNELLE

Vous vous êtes installés à Bootzheim, vous êtes majeurs ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le 31/12/2015.

Une permanence sera assurée en mairie le jeudi 31/12/2015 de 10h à 12h.



**A TOUTES LES PERSONNES CONCERNEES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE
LE 31 DECEMBRE 2015 POUR EFFECTUER VOS DEMARCHES !**

OUVERTURE DE L'EGLISE - CRECHE

Pour les personnes désirant contempler la crèche de Noël ou pour celles qui souhaitent se recueillir, **l'Eglise Saint Blaise de Bootzheim sera ouverte au public, de 10 h à 17 h, du**

24 décembre 2015 au 1er
janvier 2016



MANIFESTATIONS GRAND-RIED

22 Décembre 2015 :

Balade de Noël à pas de loup
Marckolsheim, Office de Tourisme 15h30



31 Décembre 2015 :

Réveillon de la St Sylvestre
Ohnenheim, Salle communale 20h



*Le Maire, les Adjointes ainsi que les Conseillers
Municipaux vous souhaitent à toutes et tous un
JOYEUX NOËL
et de **JOYEUSES FETES** de fin d'année !*



A l'aube de la nouvelle année, ils vous invitent à
la **cérémonie de présentation des vœux** de la municipalité

qui aura lieu, Dimanche **3 janvier 2016** à **16h** à la **salle polyvalente** (25 rue Haute).

La cérémonie sera suivie de la galette des rois.

AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- CR séance Conseil Municipal du 04/12/2015 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 08/12/2015 ;

- Manifestations décembre 2015 et janvier 2016;
- Demandes d'urbanisme 2015

LOYERS ET TARIFS 2016

Vu la Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder à l'évolution des loyers des appartements communaux pour l'année 2016.

SALLE POLYVALENTE

Suite à l'appel d'offre effectué pour le nouveau projet de construction d'une salle polyvalente, plusieurs offres pour les missions de maîtrise d'œuvre sont parvenues en mairie. Le Conseil Municipal, après délibération, a retenu l'offre du cabinet d'architecture BAUSSAN/PALANCHE pour un taux d'honoraires de 8,8%. Les réunions de travail se poursuivront afin qu'un projet puisse être arrêté et présenté au Conseil Municipal en janvier 2016.

PROPOSITION DE SUPPRESSION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus, et est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants comme Bootzheim. Lors de cette séance il a été décidé de dissoudre le CCAS avec effet au 1er janvier 2016. La commune exercera directement les compétences sociales et leur suivi dans son budget principal. Une commission consultative communale « AIDE SOCIALE » sera créée.

FORET : PROGRAMME DES TRAVAUX 2016

Comme chaque année, l'Office Nationale des Forêts (ONF) nous a fait parvenir le programme d'actions au sein de la forêt communale de Bootzheim pour l'année 2016. Le programme des travaux vaut pour convention et devis et état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2016. Le Conseil Municipal approuve les travaux proposés et propose que certains travaux sylvicoles et de protection des dégâts de gibiers seront réalisés en régie municipale courant janvier 2016.

DIVERS ET INFORMATIONS

- ⇒ Vente de bois de chauffage 2015 : La vente de bois de chauffage a eu lieu le 27 Novembre 2015. 19 lots ont été mis en vente. Le produit total de la vente s'élève à 6 900 €.
- ⇒ La cérémonie des vœux aura lieu le Dimanche 3 Janvier 2016 à 16h à la Salle Polyvalente. Le discours sera suivi de la traditionnelle galette des rois.

NB : Les délibérations du Conseil Municipal, dans leur intégralité, sont affichées, consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet (www.bootzheim.fr)

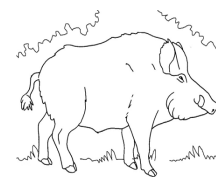
INFORMATIONS DIVERSES**INFORMATIONS DIVERSES****BATTUES - JANVIER 2016- CHASSE**

Les prochaines battues auront lieu aux dates suivantes :

BATTUES EN FORÊT

- ⇒ **09/01/2016**
- ⇒ **23/01/2016**

- ⇒ **24/01/2016**
- ⇒ **30/01/2016**



RAPPEL : Nous vous rappelons que pour garantir la sécurité et permettre aux chasseurs de mieux tirer le gibier, vous êtes invités à ne pas pénétrer dans la forêt lors des battues et de préférence dès le vendredi précédent la battue

RESEAU ANIMATION INTERCOMMUNAL du Ried de Marckolsheim

Le local jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets et la création culturelle. Son fonctionnement doit s'organiser pour les jeunes et par les jeunes dans le respect des règles établies, sous la responsabilité de l'animateur référent.

Le local jeunes de Bootzheim (salle sous la salle polyvalente) est ouvert les **Vendredi de 19h à 20h30** pour les **10 - 17 ans**. Animateur : Chloé

OBLIGATION DE PNEUS D'HIVER EN ALLEMAGNE

Depuis le 4 décembre 2010, une nouvelle réglementation concernant l'obligation de pneus d'hiver est entrée en vigueur en Allemagne. **Les pneus d'hiver sont désormais obligatoires par temps de neige, verglas, pluie/brume verglaçante, neige fondante.** L'obligation générale de pneus d'hiver s'applique aux véhicules automobiles, aux véhicules 2 roues et aux véhicules poids lourds. Cette obligation s'applique également aux véhicules immatriculés à l'étranger. Les pneus d'hiver sont à monter sur les quatre roues du véhicule. Par ailleurs : En cas d'accident provoqué en raison de pneus inadaptés aux conditions climatiques, la compagnie d'assurance automobile pourrait mettre en cause la responsabilité de l'automobiliste.

IMPOTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

Si vous avez déjà payé : Vous serez automatiquement remboursés

Si vous n'avez pas encore payé : Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

SMICTOM : FERMETURE DES DECHETERIES

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries du SMICTOM d'Alsace Centrale fermeront :

- ⇒ Jeudi 24 décembre à 12h
- ⇒ Jeudi 31 décembre à 12h

Et seront également fermés au public Samedi 9 janvier 2016 de 15h à 17h.